



Grand Collège des Rites Ecossais

SUPRÊME CONSEIL DU 33<sup>e</sup> DEGRÉ EN FRANCE  
1764 - 1804  
GODF

## Lettre mensuelle n°177 - mai 2021

Très chers Frères et Sœurs,

La précédente lettre mensuelle, prenant en compte la situation de l'instant, en appelait à la vigilance quant à l'organisation de tenues en présence.

Depuis, la situation a évolué. Et, tant les annonces des pouvoirs publics que l'amélioration de la situation épidémique, laissent entrevoir de nouvelles possibilités pour organiser nos travaux.

Début mai, dans le communiqué paru sur la page d'accueil du site de la Juridiction, les Ateliers qui le souhaitaient étaient invités à reprendre le chemin des Temples afin de procéder aux initiations et élévations qui ont pris – et pour cause ! – beaucoup de retard. Nombre d'entre eux l'ont déjà fait et d'autres le projettent. Quelques-uns ont aussi procédé aux élections des collèges d'officiers. Nous sommes donc bien sur le chemin d'une reprise de l'activité normale qu'il nous faut, l'embellie actuelle aidant, amplifier. Cela, bien évidemment, dans le respect rigoureux des mesures de protection maintenant connues de tous. Exceptionnellement, et compte tenu des circonstances, il reste possible d'effectuer les élections et installations au cours de la même tenue, mais les Ateliers qui le désirent peuvent aussi s'en tenir aux dispositions de l'article 38 du Règlement général (élections au cours de la dernière Tenue de l'année maçonnique et installation lors de la première Tenue de l'année maçonnique suivante).

Le Suprême Conseil, pour sa part, a décidé de cette reprise et se réunira en Tenue solennelle à Paris le 11 juin prochain avec, entre autres, les élections qui ont traditionnellement lieu à cette époque.

Il a également fixé le calendrier des Grandes Tenues d'automne qui se dérouleront du 2 au 5 septembre. Vous en trouverez le détail ci-après, en fin des informations juridictionnelles. Exceptionnellement, nous tiendrons une Grande Loge de Perfection qui, habituellement, se déroule au printemps. Nous le ferons pour deux raisons :

- d'une part, après plus de deux années sans Grande Loge de Perfection – la dernière remontant à mars 2019 – et compte tenu de la longue séparation imposée par la pandémie, il paraît essentiel que puisse être organisé le moment des retrouvailles concernant l'ensemble des membres de la Juridiction ; d'autre part, il est plus que nécessaire que nous ayons un temps d'échanges, notamment avec les représentants des Ateliers de Perfection, sur le projet « Arc-en-ciel » (cooptation, intégration et progression initiatique), temps d'échanges qui devait se tenir à Lille en mars 2020.

Il reste à espérer que les prochaines semaines et que la période estivale ne viennent tempérer notre optimisme. Quoiqu'il en soit, il importe, pour l'instant, d'agir avec force et sagesse.

Bien fraternellement à tous.

T : . I : . F : . Georges LASSOUS, 33e  
Très Puissant Souverain Grand Commandeur